

OSEZ LA TERRE – Les ateliers solidaires des 15 ans d'Ose la Terre

LE PROJET

En 2026, Ose la Terre fête ses 15 ans.

Depuis 15 ans, des centaines de personnes ont poussé la porte de l'atelier pour découvrir la céramique, apprendre, expérimenter, créer et partager un moment autour de la terre.

Pour cet anniversaire, nous avons eu envie d'ouvrir cette expérience à d'autres publics.

OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires est un projet solidaire qui permettra de financer et d'organiser des ateliers de céramique au bénéfice de structures et associations locales dont les publics ont peu ou pas accès à ce type d'activité. Tout au long de cette année anniversaire, différentes actions et créations permettront d'alimenter le fonds OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires.

1. UN ATELIER = 300 €

Chaque tranche de 300 € récoltée permet de financer un atelier OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires.

Un atelier comprend :

- une séance de céramique de 3 heures ;
- l'animation et la préparation de l'atelier ;
- l'argile et le matériel nécessaires ;
- les émaux et les cuissons ;
- un groupe de maximum 10 participants.

L'atelier est donc entièrement pris en charge par le fonds OSEZ LA TERRE.

Les créations terminées seront à récupérer à l'atelier Ose la Terre après cuisson. Si leur acheminement ou leur livraison est souhaité, son organisation et son coût seront à charge de la structure bénéficiaire.

2. OÙ SE DÉROULENT LES ATELIERS ?

Le projet s'adresse aux structures situées dans un rayon de 20 km autour de Braine-l'Alleud.

Selon le public, les possibilités de déplacement et les besoins de la structure, l'atelier pourra être organisé dans les locaux de la structure bénéficiaire ou chez Ose la Terre.

Les modalités pratiques seront définies avec chaque structure sélectionnée.

3. QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UN ATELIER ?

OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires s'adresse à des associations, structures sociales, éducatives, culturelles ou d'accompagnement à but non lucratif, travaillant avec des publics qui ont peu ou pas accès à la pratique de la céramique.

Il peut notamment s'agir d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées, de personnes en situation de handicap, d'isolement ou de précarité, ou de tout autre public pour lequel cette expérience peut constituer un véritable moment de découverte, de création et de rencontre.

Cette liste n'est volontairement pas exhaustive.

4. COMMENT PROPOSER UNE STRUCTURE ?

Tout le monde peut proposer une structure.

Il n'est pas nécessaire d'en faire partie : vous pouvez nous signaler une association que vous connaissez, un projet local qui vous tient à cœur ou une structure dont vous pensez que le public pourrait bénéficier de cette expérience.

Les structures peuvent également proposer directement leur candidature.

Les propositions doivent être introduites via le formulaire OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires au plus tard le 30 décembre 2026.

Proposer plusieurs fois la même structure n'augmente pas ses chances d'être sélectionnée : il ne s'agit pas d'un vote ni d'un concours de popularité.

5. COMMENT LES STRUCTURES SERONT-ELLES CHOISIES ?

Nous souhaitons que les ateliers OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires permettent de rencontrer des publics différents, de tous âges et issus de réalités diverses.

La sélection tiendra notamment compte :

- du public accompagné par la structure et de son accès habituel aux activités artistiques et créatives ;
- de la diversité des âges et des publics parmi l'ensemble des projets retenus ;
- de l'intérêt que peut représenter l'atelier pour les participants ;
- de l'ancrage local de la structure ;
- de la faisabilité pratique de l'atelier.

La sélection sera réalisée par Ose la Terre sur la base de ces critères et des informations communiquées dans le formulaire. Le nombre de structures finalement retenues dépendra directement du montant récolté par le fonds OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires.

6. COMMENT LE PROJET EST-IL FINANCÉ ?

Le fonds OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires sera alimenté par différentes actions organisées à l'occasion des 15 ans de l'atelier : vente de créations ou produits solidaires, actions ponctuelles et contributions directes au projet.

Pour chaque action, Ose la Terre indiquera clairement la part du montant versée au fonds OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires. **La collecte restera ouverte jusqu'au 30 mai 2027.**

Le montant récolté et le nombre d'ateliers qu'il permet de financer seront communiqués régulièrement afin que chacun puisse suivre l'évolution du projet.

7. ET SI LE MONTANT NE CORRESPOND PAS EXACTEMENT À UN NOMBRE D'ATELIERS ?

Les ateliers seront financés par tranches complètes de 300 €.

À la clôture de l'opération, si le solde du fonds est inférieur à 300 €, Ose la Terre pourra compléter le montant afin de financer un atelier supplémentaire. À défaut, le solde sera conservé exclusivement pour une prochaine action permettant de favoriser l'accès à la pratique de la céramique.

8. ORGANISATION DES ATELIERS

Après la sélection, Ose la Terre prendra directement contact avec les structures retenues afin de définir ensemble la date, le lieu et les modalités de l'atelier.

Les ateliers seront organisés en fonction des disponibilités de l'équipe d'Ose la Terre et des structures partenaires.

En cas d'annulation ou d'impossibilité d'organiser l'atelier avec une structure sélectionnée, Ose la Terre pourra proposer l'atelier à une autre structure répondant aux critères du projet.

9. SUIVRE OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires

Tout au long du projet, Ose la Terre partagera l'évolution du fonds et le nombre d'ateliers qu'il permet de financer.

Les ateliers réalisés feront également l'objet de petits reportages, partagés sur les réseaux sociaux et dans la newsletter d'Ose la Terre, afin de raconter les rencontres, les expériences et les créations nées du projet.

À l'issue de l'opération, un bilan OSEZ LA TERRE – les ateliers solidaires sera publié : montant total récolté, nombre d'ateliers financés, structures participantes et nombre de personnes ayant pu découvrir la céramique grâce au projet. Les photographies et témoignages ne seront diffusés qu'avec l'accord des structures concernées et, lorsque nécessaire, des participants ou de leurs représentants légaux.

OSEZ LA TERRE – 15 ans à oser. Façonnons la suite.